



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 15 JANVIER 2007,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, À 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Madame Mireille Le Blanc
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2007-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

- 1- Prière
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès verbal des assemblées du 4 décembre et du 18 décembre
4. Adoption des comptes à payer
5. Correspondance
6. Rapport du comité consultatif d'urbanisme
7. Demande à la CPTAQ présentée par monsieur Robert Lambert
8. Contrat de diffusion du bulletin des Chenaux
9. Avis de la présentation d'un règlement visant à déléguer au secrétaire-trésorier le pouvoir de dépenser
10. Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal
11. Renouvellement des marges de crédit pour les comptes du site d'enfouissement et de la municipalité
12. Modification du contrat de déneigement des rues
13. Congrès de la COMBEC
14. Varia : Nomination des membres du CCU pour l'année 2007
Avis de modification du règlement de zonage
Mandat à la municipalité de Batiscan pour l'affichage
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2007-01-002

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DES ASSEMBLÉES DU 4
DÉCEMBRE ET DU 18 DÉCEMBRE 2006**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE le procès-verbal des assemblées du 4 décembre et du 18 décembre 2006

ADOPTÉ unanimement

2007-01-003

ADOPTION DES COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 15 janvier 2007 pour une somme n'excédant pas 152 745.58 \$ pour la Municipalité et 91 276.43 \$ pour le site d'enfouissement

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de décembre est déposée

Note

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Monsieur Jean-Robert Barnes dépose le rapport du comité consultatif d'urbanisme de l'année 2006.

Note

DEMANDE À LA CPTAQ PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ROBERT LAMBERT

Cette demande est reportée à une prochaine assemblée

2007-01-004

CONTRAT DE DIFFUSION DU BULLETIN DES CHENAU

CONSIDÉRANT QUE le Bulletin des Chenaux propose à la municipalité de Champlain un contrat de publication des avis publics et de l'information municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Champlain est d'accord pour utiliser le Bulletin des Chenaux, lorsque c'est possible, pour la parution de ses avis municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le coût annuel du contrat pour la municipalité de Champlain est de 660\$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE la Municipalité Champlain adhère au contrat de diffusion proposé par le Bulletin des Chenaux et autorise monsieur Marcel Marchand à signer ledit contrat.

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Note

**AVIS DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT VISANT À
DÉLÉGUER AU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER LE POUVOIR DE
DÉPENSER**

Avis est donné par Monsieur Raymond Beaudry qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal, un règlement visant à déléguer au secrétaire-trésorier le pouvoir de dépenser.

2007-01-005

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX
D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues Ile Valdor, Nouvelle-Vague, des Oblats et William pour un montant subventionné de six mille trois cent quarante-quatre dollars (6 344 \$), conformément aux stipulations du ministère des Transports.

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ unanimement

2007-01-006

**RENOUVELLEMENT DES MARGES DE CRÉDIT POUR LES
COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ (3110) ET DU SITE
D'ENFOUISSEMENT (2899)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain maintienne une marge de crédit d'un montant de 70 000 \$ pour le compte numéro 3110 et d'un montant de 65 000 \$ pour le compte numéro 2899 pour l'année 2007.

ADOPTÉ unanimement

2007-01-007

**MODIFICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES
RUES**

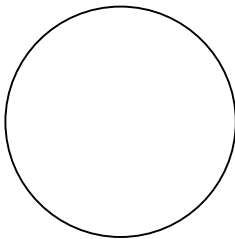
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain s'est engagée à faire l'acquisition de la rue Marsolet à la fin des travaux d'aménagement ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'aménagement de la rue Marsolet sont pratiquement complétés ;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà deux (2) résidences d'implantées sur la rue Marsolet ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE le contrat de déneigement soit modifié de façon à inclure le déneigement de la rue Marsolet ;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2007-01-008

CONGRÈS DE LA COMBEQ

CONSIDÉRANT QUE la COMBEQ tient son congrès annuel les 26, 27 et 28 avril 2007 ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Martin Lessard est membre de la COMBEQ;

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel est un endroit privilégié pour mettre à jour les connaissances des participants;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la Municipalité de Champlain autorise monsieur Martin Lessard à participer au congrès 2007 de la COMBEQ à Québec les 26, 27 et 28 avril 2007.

ADOPTÉ unanimement

2007-01-009

**NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME POUR L'ANNÉE 2007**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Champlain s'est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme conformément aux dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 93-03 a été amendé par le règlement 97-14;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 146 et suivants de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoient la nomination par résolution des membres et officiers du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE les personnes suivantes soient nommées au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2007 :

Madame Christiane Simoneau
Monsieur Jean-Robert Barnes
Monsieur Claude Pintal
Monsieur Rolland Boisvert
Monsieur Claude Chartier
Monsieur Marcel Gervais
Monsieur Guy Laganière

QUE les personnes suivantes soient nommées officiers au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2007

Monsieur Jean-Robert Barnes : président



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

Monsieur Claude Pintal : vice-président
Monsieur Jean Houde : secrétaire

ADOPTÉ unanimement

Note

AVIS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Avis est donné par Monsieur Benoît Massicotte qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil municipal, un règlement visant à modifier le règlement de zonage.

2007-01-010

**MANDAT À LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN POUR
L’AFFICHAGE**

CONSIDÉRANT le projet de signalisation en partenariat avec les municipalités de Batiscan, Champlain et Ste-Anne-de-la-Pérade présenté au pacte rural de la MRC des Chenaux en vue de l'obtention d'une aide financière de 38 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC des Chenaux a accepté le projet présenté le 22 novembre dernier par les trois (3) municipalités et qu'il y a lieu qu'une d'elles soit désignée par les deux autres à titre de promoteur ;

CONSIDÉRANT QUE ces trois (3) municipalités sont situées en bordure du Chemin-du-Roy ;

CONSIDÉRANT QU'une signalisation uniforme pour ces trois (3) municipalités est souhaitable ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante ;

QUE la municipalité de Batiscan accepte d'agir en tant que promoteur de ce projet pour son bénéfice et celui des municipalités de Champlain et Sainte-Anne-de-la-Pérade et de fournir une reddition de compte sur demande et dans les trente (30) jours de la réalisation complète de ce projet ;

QUE la municipalité de Batiscan soit autorisée à signer, pour et au nom des municipalités participantes, les documents relatifs aux achats et à la réalisation de ce projet ;

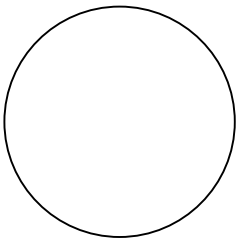
QUE la municipalité de Champlain accepte que la municipalité de Batiscan intervienne en son nom aux fins de la gestion du projet de signalisation et accepte également de contribuer sa juste part des coûts relatifs à la réalisation de ce projet .

ADOPTÉ unanimement

2007-01-011

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier